

DEC212631DR12

Décision portant nomination de M. Vincent DUMAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7299 intitulée Centre Camille Jullian - Histoire et archéologie de la Méditerranée, de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité (CCJ)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC210175INSHS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7299 intitulée Centre Camille Jullian - Histoire et archéologie de la Méditerranée, de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité (CCJ) et nommant Mme Giulia BOETTO en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7299 en date du 2/12/2021 ;

Considérant que M. Vincent DUMAS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée le CNRS DR12 du 25 au 27 mai 2017 et du 16 au 18 mai 2017.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Vincent DUMAS, Ingénieur d'Etudes, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7299 intitulée Centre Camille Jullian - Histoire et archéologie de la Méditerranée, de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité (CCJ), à compter du 1^{er} août 2021.

M. Vincent DUMAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Vincent DUMAS est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 2/12/2021

La directrice de l'unité
Mme Giulia BOETTO

Visa de la déléguée régionale par intérim du CNRS
Mme Nathalie PASQUALINI

Visa du président d'Aix-Marseille Université
M. Eric BERTON

